

LE RÔLE ET L'ACTION DE L'AFT DANS LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE



DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE



CO-FINANCER LA FORMATION PROFESSIONNELLE



La Ressource affectée, instituée par la loi à l'AFT, permet de :

- former 30 000 nouveaux conducteurs, nécessaires chaque année, dans le secteur des transports,
- réduire le coût élevé de la formation Transport (un moniteur et un véhicule-école),
- participer au financement de 4 500 apprentis au sein de 68 CFA professionnels, et de 2 500 étudiants au sein de 20 écoles Transport et Logistique.

Engagée par une commission paritaire, la Ressource Affectée contribue au financement de



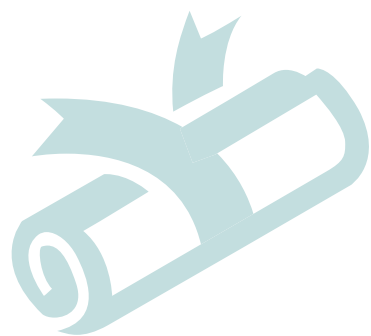
33 000
personnes principalement
pour la conduite



4 500
apprentis



2 500
étudiants



DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE



L'AFT :

- soutient 200 lycées, 22 IUT et 10 Universités, regroupant 21 000 élèves et étudiants,
- met à disposition des établissements scolaires 300 véhicules-école et en assure la maintenance,
- organise pour les enseignants des Journées d'enseignement technique,
- travaille avec l'Enseignement supérieur à rapprocher le monde académique et le monde de l'entreprise,
- participe au niveau européen à la mise en œuvre d'un « Erasmus » Transport et Logistique.

ORIENTER LES PLUS LARGES PUBLICS VERS NOS MÉTIERS

Pour mener à bien cette mission, l'AFT :

- mène des entretiens individualisés ou collectifs générant plus de 25 000 contacts actifs,
- organise régulièrement des visites en entreprises au profit de classes entières,
- conçoit, réalise et diffuse des guides d'aide à l'orientation,
- mène plus de 500 actions annuelles avec les acteurs nationaux et régionaux de l'orientation, de l'information et de l'emploi.



ÉLABORER LES CONTENUS DE FORMATION

L'Institut Pédagogique du Transport et de la Logistique (IPTL) de l'AFT contribue à la création :

- des diplômes de l'Education nationale,
- des Titres Professionnels du ministère du Travail,
- des Certificats de Qualification Professionnels (CQP) auprès des partenaires sociaux,
- des Titres Professionnels, FIMO et FCO en lien avec le ministère des Transports.

L'IPTL réalise pour les enseignants et formateurs Transport et Logistique des outils pédagogiques et des supports de cours qui leur sont nécessaires.

ANALYSER LES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR

L'AFT aide la Profession et les Pouvoirs publics à mieux cerner l'évolution des métiers, de la formation et des emplois :

- par les tableaux de bord de l'emploi et de la formation,
- par une enquête annuelle logistique,
- par des enquêtes ciblées au profit des Régions.

Au niveau européen, l'AFT analyse les évolutions des entreprises dans les domaines du numérique, de la transition énergétique, de l'intermodalité, de la livraison urbaine...



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR LES QUESTIONS SOCIÉTALES



En lien avec les Organisations Professionnelles et les partenaires sociaux, l'AFT s'investit dans :

- la prévention des addictions grâce à un kit pour chefs d'entreprise et salariés,
- la promotion de la santé et de la sécurité au travail par des programmes de prévention,
- la sécurité routière par la lutte contre les distracteurs au volant ou grâce à la mise au point d'un indicateur de sanglage des charges,
- l'insertion de personnes handicapées moteur au métier de la conduite,
- la sensibilisation sur la mixité et l'égalité d'accès à l'emploi.

AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

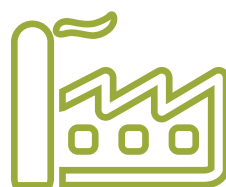
Les entreprises peuvent souscrire au programme
« Objectif CO₂ – les transporteurs s'engagent » à deux niveaux :

- une Charte initiée en 2009,
 - aujourd'hui signée par 1 200 entreprises,
 - soit 100 000 véhicules concernés,
 - pour 1 million de tonnes de CO₂ économisées chaque année.
- Le Label CO₂, instauré en 2016 et délivré par un audit indépendant, prolonge cette démarche voulue par la Profession et reconnue par les Pouvoirs publics. Elle permet aux entreprises de garder la maîtrise face aux exigences environnementales du marché et des donneurs d'ordre.

Nouveau

Les chargés de mission régionaux de l'AFT interviennent dans l'entreprise afin de mettre en place :

- les méthodes et les procédures,
- un plan d'action concret et personnalisé.



1 200
entreprises



100 000
véhicules

CO₂

1 million de tonnes
par an

WWW.AFT-DEV.COM

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE



Siège social :

AFT - 46 avenue de Villiers - 75017 PARIS
Tél. 01 42 12 50 50 - Fax. 01 42 12 50 10

Changement d'adresse au 1^{er} juillet 2016

82 rue Cardinet - 75017 PARIS